



Lille, le 29 mai 2019

Dossier de presse

REMISE DES PRIX DE L'ÉDUCATION CITOYENNE ET DU CIVISME EN PRÉFECTURE DU NORD LE MERCREDI 29 MAI



En présence de :

- **Michel Lalande**, préfet de la région Hauts-de-France, préfet du Nord ;
- **Nathalie Malabre**, directrice académique adjointe des services de l'éducation nationale du Nord représentant Jean-Yves Bessol, inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'éducation nationale du Nord ;
- **Marc Derasse**, président de la section Nord de l'association nationale des membres de l'Ordre National du Mérite (ANMONM).

L'association nationale des membres de l'Ordre national du mérite organise, depuis 2012, dans le Nord, le prix de l'éducation citoyenne et du civisme afin de récompenser des élèves qui se sont distingués par leur comportement quotidien et la réalisation d'actions citoyennes, au sein de leur classe ou de leur établissement.

Ce prix est aussi un signe de reconnaissance et d'encouragement donné aux équipes éducatives des écoles primaires, publiques et privées, ainsi que des établissements du second degré publics et privés.

Le jury départemental, composé à parts égales de membres de l'Éducation Nationale et de membres de l'ANMONM, attribue 5 prix :

- le prix des écoles primaires (3 écoles lauréates)
- le prix des collèges (3 collèges lauréats)
- le prix des lycées (3 lycées lauréats)
- le prix spécial du jury (1 collège lauréat)
- le prix du civisme (2 jeunes lauréats)

Sommaire

- | | |
|---|------|
| - Allocution d'ouverture de Michel Lalande, préfet de la région Hauts-de-France, préfet du Nord | p. 2 |
| - Présentation du prix de l'éducation citoyenne | p. 4 |
| - Les lauréats 2019 | p. 5 |
| - Présentation du prix du civisme | p. 6 |
| - Présentation de l'Ordre national du Mérite | p. 6 |

Service régional
de la communication interministérielle

03 20 30 52 50

pref-communication@nord.gouv.fr

Préfecture du Nord
12-14, rue Jean sans Peur - CS 20003 - 59039 LILLE CEDEX Tél : 03 20 30 59 59 - www.nord.gouv.fr - facebook.com/prefetnord - twitter.com/prefet59

**Allocution d'ouverture de Michel Lalande,
préfet de la région Hauts-de-France, préfet du Nord**

Mesdames et messieurs les représentants des ordres nationaux,

Mesdames, messieurs les chefs d'établissement et enseignants,

Mesdames, Messieurs en vos grades et qualités,

Chers enfants, c'est peut-être la première fois que vous entrez à la préfecture du Nord, en tous cas sur ce site de Giélee. Je vous souhaite donc la bienvenue dans ces salons de la République qui sont aussi les vôtres. Cette salle a été construite au XIXe siècle à l'époque où les préfets avaient une fonction d'accueil et donnaient des bals pour des invités de marque.

Cette salle est depuis heureusement devenue un symbole de brassage social et d'ouverture : on y accueille aussi bien des ministres, que des étudiants, des assistantes familiales que des pompiers, des tournages de film ou de séries, que des élections...

Aujourd'hui nous sommes réunis à l'occasion de la 7e édition de la cérémonie de remise des prix de l'Education citoyenne, initiée conjointement par l'Association nationale des membres de l'ordre national du Mérite et le ministère de l'Education nationale.

Le succès que rencontre ce prix citoyen illustre bien cette volonté de renforcer le lien social, ce besoin de solidarité dont nos concitoyens font preuve, en particulier quand notre nation fait face à de terribles épreuves. Je pense en particulier à la cérémonie nationale qui s'est tenue mardi 14 mai pour nos soldats des forces spéciales tombés au Burkina Faso sous le feu des terroristes pour sauver les vies de quatre otages.

Nous étions nombreux, enfants, adolescents, salariés, retraités, massés sur le pont Alexandre III, dans l'enceinte de l'Hôtel national des Invalides ou devant nos écrans pour rendre un dernier hommage à ces jeunes militaires, Alain Bertoncello et Cédric de Pierrepont du commando Hubert, qui ont perdu la vie pour en sauver 4 autres.

Nul doute que leur courage, leurs valeurs, leur comportement exemplaire n'inspire des vocations pour le service public, peut-être même parmi vous, chers élèves.

Ces moments où la Nation est unie ne devraient pas être réservés uniquement aux événements tragiques ou à la célébration de victoires sportives, car c'est au quotidien que nous devons, chacun à notre niveau, faire vivre la citoyenneté et la solidarité, et ce, dès le plus jeune âge !

C'est pourquoi, je tenais particulièrement à assurer la présidence de cette cérémonie, dans ce cadre solennel, et à vous mettre à l'honneur, vous les jeunes qui vous êtes distingués par votre comportement de tous les jours ou la réalisation d'actions citoyennes, au sein de votre établissement scolaire.

En effet, vous avez abandonné pour un moment vos comptes Instagram ou TikTok pour prendre le temps de réfléchir à des projets pour lutter contre le harcèlement scolaire, aider les plus pauvres ou défendre l'environnement et vous êtes un exemple pour vos camarades.

Bien sûr, vous n'avez pas agi seuls sur le chemin vers la citoyenneté.

Cet événement ne pourrait avoir lieu sans ce partenariat renforcé entre l'Association nationale de l'ordre national du Mérite et de l'Education nationale.

Chers membres de la section Nord de l'ANONM, vous vous investissez chaque année auprès des jeunes pour leur transmettre les valeurs du pacte républicain. Vous êtes les témoins de la vitalité de l'ordre national du Mérite créé en 1963 par le Général de Gaulle et je vous remercie de toutes les actions que vous organisez pour transmettre vos valeurs aux plus jeunes.

Chers enseignants, vous êtes aussi en première ligne. L'éducation ne se cantonne pas aux 4 murs de la salle de classe. C'est aussi une formation à la civilité, aux relations inter-personnelles dans la vie quotidienne : c'est parler de respect des autres, de politesse, de liberté individuelle, de respect de l'environnement, de vivre ensemble.

Le deuxième volet, trop souvent oublié, est celui de l'éducation à l'intérêt général. Une société n'est pas simplement une juxtaposition des intérêts particuliers d'hommes et de femmes qui cohabitent sur un même territoire. C'est aussi un groupe dont l'intérêt général est supérieur à la somme des intérêts particuliers. Cet intérêt général donne à une société une dimension nouvelle, collective, et aux individus qui la composent une plus grande valeur, un supplément d'âme.

C'est pourquoi le président de la République et le ministre de l'Education nationale ont souhaité mettre en place le service national universel que nous allons expérimenter dans les prochains jours dans le Nord et que vous tous, les enfants, vous allez connaître dans quelques années.

Le service national universel est un projet d'émancipation et de responsabilisation des jeunes âgés de 14 à 16 ans, complémentaire de l'instruction obligatoire. Il se décline en plusieurs phases, dont un séjour de cohésion de deux semaines destiné à acquérir un socle républicain sur le terrain, fondé sur la mise en activité, les symboles collectifs et l'esprit de défense comme de résilience.

Membres de l'ANONM, membres de la communauté éducative, élus, forces de sécurité, je sais pouvoir compter sur votre mobilisation en faveur de ce très beau projet, qui constitue une étape indispensable dans la construction d'une jeunesse citoyenne.

Nous allons maintenant passer à ce que vous attendez tous, la remise des prix de l'éducation citoyenne et le prix du civisme. Je ne doute pas que ces actions de solidarité, d'altruisme, de dévouement, auxquelles vous avez participé vous ont « rendu meilleurs, vous ont fait grandir et avancer » (NDR citation PR).

A toutes et à tous, je vous souhaite un après-midi convivial et fructueux pour que se développe, dans notre département, l'éducation citoyenne et que se renforce le « vivre ensemble ».

Seul le prononcé fait foi

Présentation du prix de l'Éducation citoyenne

À l'initiative de l'association nationale des membres de l'ordre national du Mérite, section du Nord (ANMONM), le **Prix de l'éducation citoyenne** a été lancé le 12 novembre 2012.

Ce prix est destiné à récompenser des élèves qui se sont distingués par leur comportement quotidien et la réalisation d'actions dans le champ de la citoyenneté, au sein de leur classe ou de leur école. C'est aussi un signe de reconnaissance et d'encouragement donné aux équipes éducatives.

L'organisation du concours repose sur l'implication d'un partenariat réunissant la section du Nord de l'ANMONM et la direction des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN) du Nord qui ont signé une convention le 12 décembre 2012 (en déclinaison de la convention nationale, entre le ministère de l'Éducation nationale et l'ANMONM du 15 juin 2011)

La conduite du dossier est assurée par la division « vie des établissements » de la DSDEN du Nord.

La participation est ouverte aux écoles élémentaires ainsi qu'aux établissements publics et privés.

Les **dossiers de candidature** sont à rédiger par les équipes éducatives accompagné de documents complémentaires destinés au jury (articles de journaux, photographies...). Les dossiers doivent être suffisamment étayés pour correspondre à l'objectif du prix.

Chaque circonscription se limite à trois candidatures collectives portant chacune un titre en fonction de la thématique de l'action menée. Les inspecteurs de l'éducation nationale sélectionnent, en amont, les candidatures leur paraissant dignes d'être retenues.

Chaque établissement du second degré se limite également à trois candidatures collectives ou individuelles portant chacune un titre en fonction de la thématique de l'action menée. Les chefs d'établissement sélectionnent, en amont, les candidatures leur paraissant dignes d'être retenues et les transmettent à la DSDEN du Nord.

Des prix collectifs sont attribués à des groupes d'élèves ayant réalisé une action remarquable ou originale dans le champ de la citoyenneté (action d'intérêt général : amélioration du cadre de vie, solidarité avec un camarade, animation culturelle...).

Un jury départemental composé à parts égales de membres de l'ANMONM, section du Nord et de membres de l'éducation nationale, est **présidé par le directeur académique des services de l'éducation nationale, directeur des services départementaux de l'éducation nationale du Nord**. Il examine les propositions transmises et établit le palmarès.

Lauréats 2019 du prix de l'éducation citoyenne

PRIX	<i>Établissement</i>	<i>Ville</i>	<i>Nom du chef d'établissement</i>	<i>Nom de la personne en charge du projet</i>	<i>Nom du projet</i>	<i>Classement</i>
ÉCOLE	École Jean Macé	Wattrelos	Mme Myriam De Smedt	Mme Edith Demey et Mme Virginie Fornay	Devenir les "petits ambassadeurs de Mikouyou"(petite poupée différente), pour sensibiliser les enfants au handicap et à la différence.	1er
	École de la rue des Prés	Avesnes-sur Helpe	M. Saïd Ghezal	M. Saïd Ghezal	Développer l'écocitoyenneté et la prévention contre la violence.	2e
	École Pasteur	Rousies	Mme Kalima Azzouk	Mme Kalima Azzouk	Echanges intergénérationnels en lien avec la maison de retraite de Rousies.	3e
COLLÈGE	Collège Lamartine	Cambrai	Mme Chrystelle Olivier	Mme Sabine Dubois-Deplanque	Partenariat associatif et création d'un clip vidéo dans le cadre prévention harcèlement et lutte contre violences scolaires	1er
	Collège Jean Moulin	Wattignies	Mme Christine Nison	Mme Catherine Delplace	Projet écocitoyen lié à l'éducation au développement durable afin de changer les comportements en gestes éco itoyens.	2e
	Collège Guillaume Budé	Maubeuge	Mme Marie-Catherine Saint-Ouin	Monsieur Luc CARALP	Sensibilisation des élèves à la pauvreté et à la solidarité à l'aide d'une collecte alimentaire avec la « Croix Rouge ».	3e
LYCÉE	Lycée des Plaines du Nord	Grande-Synthe	M. Eric Valet	Mme Sandra Prevost-Jegu	Organisation d'une journée consacrée à la lutte contre le harcèlement et pour le respect des différences.	1er
	Lycée Saint François d'Assise	Roubaix	M.Grégory Bal	M. Farid Achouche	Organisation d'un "forum pour l'emploi"	2e
	Collège Lucie Aubrac et LP de l'Yser	Dunkerque et Wormouth	M. Frank Maquer et Mme Pauline Barras	Mme Aurore Dormael et Mme Vanessa Noel	Vivre et accompagner le handicap au travers d'une expérience d'écriture d'audiodescription pour un court métrage audiovisuel.	3e
SPÉCIAL DU JURY	Collège Coutelle avec la 2nde du Lycée Lurçat Maubeuge	Maubeuge	M. Bathoche Mahious	Mme Nawal Alouache	Ouverture d'un atelier "Interact" destiné à changer le regard sur le handicap.	

Prix du civisme

Le prix national du civisme pour la jeunesse a été créé en 1982 dans le but de récompenser, au plan national et départemental, des actes d'héroïsme, de courage, de dévouement ou des actions innovantes réalisées par des jeunes ou groupes de jeunes âgés de moins de 18 ans au moment des faits.

Un prix départemental peut être attribué pour les mêmes raisons à des jeunes de plus de 18 ans.

Le prix départemental a été attribué au titre de l'année 2019 à **Victor Delzenne et Arthur Soufflet**.

Arthur Soufflet, 10 ans, est scolarisé en CM1 à l'école La Fontaine de Cambrai et peint pour aider les sans-abris.

Victor bientôt 11 ans et élève en CM2 à l'école Jean-Moulin de Ronchin, récupère des fournitures scolaires pour des camarades défavorisés.

Présentation de l'Ordre national du Mérite

L'Ordre national du Mérite (ONM), créé le 3 décembre 1963, par le général de Gaulle, alors président de la République, est le second Ordre national après celui de la Légion d'Honneur créé en 1802 par Bonaparte.

L'ONM est destiné à récompenser des mérites distingués dans la fonction publique, civile ou militaire, ou dans l'exercice d'une activité privée.

Le général de Gaulle institua l'Ordre national du Mérite pour permettre à la France de disposer de deux ordres, issus des ordres de la chevalerie, aux couleurs de notre drapeau.

Récompenser les mérites distingués de nos compagnons, c'est bien sûr rendre hommage à leurs parcours. C'est aussi les désigner comme des exemples pour nos concitoyens.

C'est le 27 juillet 1972, que fut créée la société d'entraide des membres de l'Ordre national du Mérite qui devint le 26 octobre 1974, **l'Association nationale des membres de l'Ordre national du Mérite** pour assurer :

- le prestige et le rayonnement de l'Ordre ;
- le renforcement des liens de solidarité et d'entraide entre ses membres ;
- la participation au devoir de mémoire et l'encouragement de sa pratique notamment chez les jeunes ;
- le développement de l'esprit de citoyenneté et de civisme chez les jeunes.

La cérémonie de ce 29 mai, dans la salle des fêtes de la préfecture, répond à l'un de ces objectifs : **développer chez les jeunes des établissements scolaires de notre département des qualités de civisme et de citoyenneté** trop souvent oubliées voire méprisées de nos jours.

Il a été décidé de dédier, à cette action la création et l'octroi d'un prix national, au niveau de chaque département, prix destiné à récompenser des élèves d'établissements primaires, secondaires ou professionnels qui se seraient distingués par la réalisation d'actions dans le champ de la citoyenneté, ou encore par une action civique remarquable, au sein de leur classe ou de leur école, et cela, pendant l'année scolaire.